Département de la Haute-Loire

Arrondissement D'YSSINGEAUX

Communauté de Communes LOIRE SEMENE

DECISION N° 20250107_P_005 DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4.

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20240924_D_087 du Conseil Communautaire du 24 septembre 2024 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président.

Commission : Cycle de l'Eau

Objet : Signature d'un contrat avec SICC VRD pour la mission de maitrise d'œuvre pour des travaux de réfection du réseau d'assainissement du lotissement les Genêts sur la commune de Saint Victor Malescours.

Le Président,

N° 20250107_P_005

Décide

De signer contrat avec :

OBJET

SICC VRD 2 rue Centrale

43 620 Saint Pal de Mons

N° SIRET: 837 814 219 00023 RCS LE PUY EN VELAY

Pour la mission de maitrise d'œuvre pour des travaux de réfection du réseau d'assainissement du lotissement les Genêts sur la commune de Saint Victor Malescours.

Montant: 8 856 € TTC

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture Ou sous-préfecture Le :

Fait à LA SEAUVE SUR SEMENE, Le 7 janvier 2025

Le Président,

Frédéric GIRODET

Commune

AR Prefecture

043-244301131-20250107-20250107_P_005-AU Regu le 10/01/2025